

/ S'inspirer d'autres pays

Paul Vermeulen, architecte urbaniste et consultant, réagit au dossier « Participation ou *empowerment* ? » paru dans le n° 392 d'*Urbanisme*.

Le dossier « Participation ou *empowerment* ? » pose avec justesse la question de la désappropriation citoyenne, ce que les récents résultats électoraux ont traduit crûment. Le pessimisme ambiant, les confrontations stériles, l'affaiblissement voire l'inanité du pouvoir d'agir en France incitent à porter sur ces déceptions un nouvel éclairage, fondé sur deux dimensions à prendre en compte et sur quelques pistes venues d'ailleurs et relevant du « pouvoir d'agir ».

Première dimension, le deuil du modèle républicain : les fabriques traditionnelles de la citoyenneté ont pour la plupart fermé leurs portes et, aujourd'hui, le vivre ensemble fait place au « savoir cohabiter », pour vaincre ou atténuer les peurs et les replis identitaires. Comment fertiliser les échanges entre groupes aux origines diverses, en prenant appui sur leurs apports respectifs ? La Haye, dans son *Kleurenwijk* (quartier coloré), valorise les spécificités : avenue Culinaire des cuisines du monde, quartier des soins de bien-être en provenance des quatre coins de la planète, lieux de brassage des cultures. Ce qui évite les enfermements communautaires et favorise l'enrichissement réciproque entre « petits blancs » et habitants de culture musulmane ou autre.

Seconde dimension, les capacités transactionnelles de l'espace métropolitain : quand l'État devient impuissant, les dynamiques métropolitaines se renforcent, pour faire différemment de celui-ci. Les villes ont de tout temps été les chaudrons d'arrangements sociétaux nouveaux. La concertation sociale, sociétale, doit se déconcentrer à l'échelle des territoires systémiques pour réinclure les territoires des invisibles. Mais il s'agit aussi de remettre les métropoles en condition d'assurer efficacement leur rôle et d'irradier sur de plus larges territoires. La France fait exception par la faible taille de ses métropoles, Paris excepté. Le défi est que les territoires menacés de relégation « refassent système », se réinsèrent dans une dynamique métropolitaine ; ce qui se révèle en contradiction avec le concept « républicain » d'égalité des territoires.

Dès lors, les différentes pratiques exposées dans le dossier peuvent utilement être complétées par quelques principes d'action, pêchés ici et là en Europe. L'un d'eux est la critique basée sur le pragmatisme et le droit au contrôle. En Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne (exemple de l'alliance London Citizens), les mouvements sociaux urbains déploient des discours de confrontation. Ainsi, sous le slogan « Il pleut du caviar », les mouvements du réseau *Recht auf Stadt* (Droit à la ville) se moquent et contestent les projets spéculatifs qui menacent de gentrifier Hambourg ; ils argumentent par la présentation d'un contre-projet, qui ouvre d'autres choix. Autre exemple, le quartier de Porta Palazzo à Turin : la confrontation des intérêts au départ divergents entre commerçants allochtones et autochtones a conduit, par un dialogue musclé, à rejeter la solution technicienne proposée et à dégager un mode de gestion partagée.

DROIT À LA PAROLE

Un autre principe d'action a trait à la manière de permettre la réappropriation du droit à la parole. La place publique reprend son rôle, l'actualité en fournit de bons exemples (Maïdan, Tahrir, Taksim, Occupy Wall Street, Mouvement des indignés, etc.). Les moyens d'expression évoluent : concertation basée sur le « jeu sérieux » (sur le modèle de la ville de Détroit), pratiques d'*urban hacking* (tel le mouvement Camina-Haz Ciudad à Barcelone, ou autre à Vienne), flash mob sur les questions urbaines, etc. Ces paroles retrouvées sur le mode d'un contre-pouvoir fomentent des actions basées sur le *Do It Yourself* ou le *In our Back Yard* (IOBY), qui s'élaborent à partir des NTIC et appuient des microprojets, supportés notamment par le *crowdfunding*.

Un dernier principe d'action a trait à la rupture des frontières entre les univers de l'action publique et de l'action des citoyens. Au-delà des budgets participatifs, les Pays-Bas pratiquent la déconcentration citoyenne des prestations vers des volontaires, appelée à Breda « autogestion urbaine ». La Grande-Bretagne déploie le New Localism, c'est-à-dire la dévolution de l'action autant vers les collectivités que vers le tissu associatif. Bruxelles subventionne (sur concours) les associations citoyennes qui réalisent des aménagements concrets, sous l'appellation de « quartiers verts ». Ce que le secteur public était auparavant censé faire seul s'appuie désormais sur un nouveau partage avec les initiatives citoyennes ; les métropoles d'Europe inventent de nouvelles solidarités chaudes, de proximité, adaptées : celles-ci forment le substrat d'une possible réappropriation citoyenne. / P. V.



■ Paul Vermeulen a récemment publié *Le Temps de la métropole. Parcours en Europe* (L'Harmattan, collection Questions urbaines), ouvrage réalisé avec le concours de la Région Bruxelles-Capitale et de l'Institut CDC pour la Recherche. Nous reviendrons sur ce livre dans le prochain numéro.